

Mutations : Le fiasco MOUV'RH

Par un message sur Ulysse, l'administration donne enfin la date d'ouverture de la campagne de mutation pour les mouvements nationaux qui devait initialement débuter en décembre :

La campagne d'élaboration des vœux du mouvement national, pour les catégories A, B et C débutera le 10 janvier 2023.

Mais dans ce message, il s'avère que, contrairement à ce qui était attendu, écrit et entériné, ce ne sera pas le nouvel applicatif MOUV'RH qui sera utilisé, mais à nouveau SIRHIUS VŒUX.

Et pour cause, MOUV'RH a connu de nombreux couacs il y a quelques jours pour les mouvements des postes comptables.

Résultat : les nouvelles règles de priorité (cumul des priorités, hiérarchisation entre priorités légales et critères subsidiaires, ...) imposées par les lignes directrices de gestion (LDG) ne s'appliqueront pas pour ce mouvement, SIRHIUS VŒUX n'étant pas adapté.

Le changement des règles de mutations prévu par la très nocive loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019, initialement prévu l'an dernier, est donc une nouvelle fois repoussé. Ce report est indéniablement causé par l'impréparation de la DG manifestement incapable de s'adapter à des changements brutaux qu'elle ne rechigne pourtant pas à imposer aux services déconcentrés en les restructurant perpétuellement au mépris des réalités humaines et techniques.

Ce changement des règles de gestion devait ainsi s'accompagner du déploiement d'un nouveau logiciel : MOUV'RH (pour lequel des e-formations avaient été prévues afin de permettre aux agent.es de se familiariser au nouvel applicatif dans les conditions toutefois dégradées qui sont celles d'une e-formation). Cette application devait donc venir en remplacement de SIRHIUS Voeux via laquelle toute demande de mutation devait être rédigée et formulée jusqu'à l'an dernier.

Fidèle à son implication et à son engagement à apporter tout le soutien technique et pratique nécessaire aux agent.es concerné.es par les mutations, Solidaires Finances Publiques Paris a d'ores et déjà organisé des HMI pour expliquer les nouvelles règles de mutations et de priorités, édité la Griffes spéciale Mutations destinées à tous les agent.es parisiens et diffusé l'information à nos adhérents.

Nous, nous étions prêts.

Or ce jeudi 15 décembre 2022 à quelques jours du lancement de la campagne de mutations 2023, nous apprenons dans un premier temps via une communication lapidaire dans Ulysse que MOUV'RH ne serait pas en mesure d'être déployé dans les délais en raison d'un sérieux déficit de sécurité informatique de l'applicatif.

Dans un second temps, l'administration a communiqué pour expliquer que SIRHIUS-Voeux ne pourrait pas être programmée pour intégrer les nouvelles règles de mutations issues des LDG (Lignes Directrices de Gestion) et que pour la deuxième année consécutive l'application du nouveau dispositif de mutations est donc reportée à l'année prochaine.

Les anciennes règles devraient donc rester en vigueur contrairement à toutes les annonces de ces derniers mois.

Ce consternant rétropédalage de dernière minute est particulièrement inquiétant et révélateur :

- Révélateur d'une informatique qui n'est pas au niveau de l'ambition affichée par la DGFIP à l'heure où l'on nous présente pourtant le « tout dématérialisé », le « tout numérique » comme une réponse à tous nos maux et une alternative à la fermeture de nos accueils au public.

Pas une semaine sans que nous ne constatons des dysfonctionnements ou des indisponibilités de nos applicatifs métiers ou RH, pas une semaine sans problèmes de lenteurs ou de connexions au réseau.

Symptomatiques de ces blocages techniques constants, les élections professionnelles qui viennent de s'achever ont elles aussi largement été perturbées par des problèmes informatiques de toutes natures (du site de vote au portail ENSAP notamment) qui expliquent sans doute pour partie le recul du taux de participation à ces élections avec des collègues totalement découragé.es par les perturbations techniques à répétition.

- Révélateur d'une incapacité de Bercy à suivre de sempiternels changements qui détériorent depuis nos règles de gestion jusqu'à notre réseau lui-même. Et on peut légitimement et véritablement s'indigner qu'aucun enseignement ne soit tiré de cette succession de ratés d'une informatique pourtant voulue comme structurante à la DGFIP.
- Révélateur du mépris affiché pour les agent.es qui dans ce climat confus risquent de se perdre dans les démarches déjà complexes d'un acte de gestion aussi lourd de conséquences qu'une demande de mutations.